

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les dates des élections présidentielles ont été fixées aux dimanches 22 avril et 6 mai 2012 de 8 heures à 18 heures. Le bureau de vote n°1 est situé dans la grande salle de la maison des associations, le bureau de vote n° 2 dans les locaux du périscolaire, ces indications figurent à l'intérieur de votre carte d'électeur, sur la droite.

Les dates des élections législatives ont été fixées aux 10 et 17 juin 2012.

FOIRE AUX RATEAUX – RACHAMARKT – LE LUNDI DE PENTECOTE – 28 MAI

Appel à candidature.

Pour la bonne organisation de la foire, la commune recherche des placiers pour aider à l'installation des stands et au stationnement des visiteurs. Si vous avez 18 ans révolus et si vous désirez participer tout en étant rémunérés, déposez votre candidature à la mairie le plus rapidement possible.

CAMPAGNE DE DECHETS VERTS – RUE DU LOUP

Ce service sera renouvelé cette année. Nous vous rappelons qu'il faut vider vos sacs dans la benne et mettre ces derniers dans la poubelle placée à côté. Cette benne qui sert à déposer uniquement vos déchets verts est à votre disposition chaque samedi à partir du 14 avril 2012.

Emplacement : Rue du Loup face à l'arboretum, près de la mini-déchetterie. Merci de respecter la propreté des lieux et la tranquillité des riverains. Ce service ne concerne **que les particuliers** locaux.

Les déchets acceptés sont : tontes de pelouse, feuilles, tailles de haies et d'arbustes, déchets floraux.

Les déchets refusés sont : terre, gravats, arbres, troncs...

Ceux qui compostent déjà sont bien entendu encouragés à continuer. Si vous générez des gros volumes de déchets verts, vous pouvez toujours vous rendre à la déchetterie d'ASPACH-LE-HAUT où les bennes sont vidées plusieurs fois par jour. La benne sera disponible vendredi en fin d'après-midi.

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
	Samedi 05	Samedi 02	Samedi 07	Samedi 04	Samedi 01	Samedi 06	Samedi 03
Samedi 14	Samedi 12	Samedi 09	Vendredi 13	Samedi 11	Samedi 08	Samedi 13	Samedi 10
Samedi 21	Samedi 19	Samedi 16	Samedi 21	Samedi 18	Samedi 15	Samedi 20	
Samedi 28	Samedi 26	Samedi 23	Samedi 28	Samedi 25	Samedi 22	Samedi 27	
		Samedi 30			Samedi 29		

Horaire de dépose : jusqu'à 19h les vendredis et de 8h à 18h les samedis. **Dépôts interdits le dimanche.** Nous espérons que vous saurez profiter de cette amélioration du service en respectant le système mis en place.

TRAVAUX COMMUNAUX

Du 23 au 27 avril une réfection des emplacements de stationnement sera réalisée rue principale, à hauteur de la boulangerie MESSERLIN et du Tabac Presse WAMSTER, ces travaux de voirie ne dureront que quelques jours et occasionneront certaines gênes pour la circulation. La bonne volonté de tous permettra de mener à bien cette opération dans les délais les plus brefs.

Des travaux de réhabilitation de l'aire de jeux de la rue de Cernay vont être entrepris dans les prochaines semaines, il s'agira de remplacer certaines parties de grillage ainsi que des éléments de jeux défectueux.

LES OPERATIONS COMPOSTEURS – SIVU DE THANN – CERNAY

Le Comité du SIVU a décidé de poursuivre la vente de composteurs dans des conditions similaires à l'année 2011. Nous tenons à votre disposition le formulaire d'inscription et les tarifs (deux modèles en bois à 20 et 30 euros). Renseignements : Madame THUET au SIVU 03 89 38 61 41, par mail : mthuet@ccpaysdethann.fr ou votre mairie.

TERRE DES HOMMES ET LE RELAIS COMMUNIQUENT

Un grand ramassage annuel de vêtements, chaussures et linge de maison est organisé par Terre des Hommes France Association Locale du Haut-Rhin, en partenariat avec le Relais, au profit des plus démunis, **le samedi 12 mai**. Sortez vos sacs dès huit heures en y attachant l'étiquette distribuée avec la présente information.

CONCOURS ALSACE INNOVATION DU PAYS THUR DOLLER

Le Syndicat Mixte du pays Thur Doller lance pour la 9^{ème} année consécutive, le concours « ENTREPRENDRE EN THUR DOLLER, DE L'IDEE A L'ACTION ». Ce concours s'adresse à tout porteur de projet innovant : chef d'entreprise, artisan, commerçant, salarié ou demandeur d'emploi.

Pour tout renseignement : www.entreprendre-en-alsace.com ou www.concours-alsaceinnovation.com

COURS D'ECOLLES

Nous rappelons que les cours d'écoles font partie du domaine privé de la commune et sont réservées à l'usage exclusif des activités scolaires et périscolaires. En dehors de cette occupation il est formellement interdit de pénétrer sur ces espaces qui sont d'ailleurs fermés à clé. Nous y constatons régulièrement la présence d'enfants et d'adolescents qui se livrent à la pratique de différents jeux et dégradations !

Nous demandons l'aide des parents pour rappeler aux enfants cette interdiction dictée en priorité par des raisons de sécurité, les lieux n'étant pas adaptés et laissés sans surveillance après les heures de cours.

TRAVAUX DE JARDINAGE

Nous sommes régulièrement interpellés pour des gênes occasionnées par des feux dans les jardins. Il est bon de préciser que ces petits feux allumés à l'occasion de l'entretien des parcelles entourant les maisons individuelles ne sont pas interdits ni régis par arrêté municipal. Seul le bon sens ainsi que le sens civique prévalent.

SEMEZ DES FLEURS DANS VOTRE JARDIN

Afin d'inciter les particuliers à développer la Biodiversité autour de leurs habitations, les Communautés de Communes de la Doller et du Soultzbach, de Cernay et Environs, du Pays de Thann et de la Vallée de Saint-Amarin ont fait réaliser des sachets de semences de prairies fleuries à destination des habitants de leur territoire. Les sachets sont disponibles gratuitement auprès des Communautés de Communes ainsi que dans votre mairie.

ET N'OUBLIEZ PAS, POUR PLUS D'INFO, CONSULTEZ LES PANNEAUX LUMINEUX SITUES SUR LA FACADE DE LA MAIRIE, ET SUR LE PARKING DE L'ECOLE AINSI QUE LE SITE DE LA COMMUNE SUR <http://burnhaupt.free.fr> .

Le Maire, André HIRTH.